

## Un *locus desperatus* chez Pline l'Ancien

Un passage du livre 7 de l'*Histoire naturelle* de Pline tient les éditeurs divers en grand état de perplexité. Il s'agit de la phrase que le dernier éditeur, R. Schilling, considère comme désespérée: *Atque etiam morbus est aliquis per sapientiam mori*. Il la traduit pourtant: «Il y a même une maladie, qui provoque la perte de la raison»<sup>1</sup> (§169-170). La note ne rend pas compte de cette traduction curieuse. Schilling y constate, à juste titre, que cette phrase a donné lieu à d'innombrables exégèses, dont il nous propose quelques-unes. Toutefois, écrit-il, «abstraction faite du sens qu'elle peut avoir», cette phrase «*interrompt* la logique du développement» Il «incline donc, avec A. Ernout, à la considérer comme une addition intempestive»<sup>2</sup>. Cette notion d'*interruption* est en effet très importante, et nous tenterons de la résoudre.

Il faut, bien entendu, élargir le champ de vision et replacer la phrase dans un large contexte. Pline énumère quelques façons de mourir. «Mais, par Hercule, le reste des hommes<sup>3</sup>, contrairement aux autres êtres vivants, ressent, à *des heures réglées*<sup>4</sup> (*certis... horis*) une fièvre ou un froid pernicieux, (*pestifer calor... aut rigor*)<sup>5</sup> qui leur parcourent toutes les parties du corps: ces accès ont lieu non seulement à des heures réglées, mais aussi à des jours et des nuits, — tous les trois ou quatre jours (*sed et diebus noctibusque*

1 Pline l'Ancien, *H.N.* 7, ... par R. Schilling, Paris, Belles Lettres 1977.

2 § 169, n. 1, p. 226. Les italiques sont de Schilling.

3 Mis à part Xénophile le musicien...

4 C'est l'expression de Littré, *Histoire naturelle de Pline*, avec la tr. en français par M. E. Littré, Paris 1851, t. I, p. 307. Souligné par nous.

5 *Pestifer* porte, à mon avis, sur *calor et rigor*.

*trinis quadrinisve*)<sup>6</sup>; parfois même la périodicité est d'un an entier (*etiam anno toto*). *Atque etiam morbus est aliquis per sapientiam mori*. Aux maladies aussi, en effet, la nature a imposé des lois: la fièvre quarte ne commence jamais au solstice d'hiver, ni dans les mois d'hiver; certaines affections n'apparaissent pas au-delà de soixante ans; d'autres cessent à la puberté, en particulier chez les femmes; les vieillards ressentent très peu les maladies «pestilentielles...».

Le chapitre suivant (171) énumère des symptômes annonçant la mort: *Iam signa letalia: in furoris morbo risum, sapientiae vero aegritudine fimbriarum curam et stragulae vestis plicaturas, a somno moventium neglectum, praefandi umoris e corpore effluvium; in oculorum quidem et narium aspectu indubitata maxime atque etiam supino adsidue cubitu, verarum inaequabili aut formicante percussu, quaeque alia Hippocrati principi medicinae observata sunt*. «Voici maintenant des signes de la mort: le rire dans la *manie*; en revanche, dans la maladie qui affecte le jugement, l'attention méticuleuse accordée aux fétus, et les plissages de la couverture; l'indifférence des gens que l'on cherche à sortir du sommeil<sup>7</sup>, l'écoulement du liquide qu'on a pudeur à nommer; les signes les plus sûrs sont dans l'aspect des yeux et des narines; dans un décubitus constant sur le dos, et dans un pouls des veines inégal et formicant, ainsi que tous les autres signes observés par Hippocrate, le Prince de la médecine».

Commençons par le plus assuré. Comme le signale Littré<sup>8</sup>, beaucoup de ces signes sont pris à *Pronostic* d'Hippocrate. Encore faut-il nuancer. Hippocrate, par exemple, ne saurait parler de *pouls formicant*. Le σφυγμός μυχμηκίζων, le *pulsus formicans*, n'est pas hippocratique. Et pour cause! C'est sans doute Hérophile qui a décrit le *pouls formicant*, dont Galien nous dit que, pour Hérophile, il n'était pas rapide<sup>9</sup>.

6 Il s'agit des fièvres tierces et quartes.

7 Littré: «Un sommeil où le malade ne sent pas qu'on le remue...» Schilling: «l'apathie du malade si on veut le tirer du sommeil». *Movementium* est une correction de Barbarus. Les manuscrits ont *morientium*.

8 Par un brutal: (*Pronostic*).

9 *Synopsis librorum suorum de pulsibus*, 8. IX K 453. Cf. *Herophilus, The art of medicine in early Alexandria*, ed. tr. and essays by Heinrich von Staden, Cambridge University Press 1989, 284, 286, 352.

A ma connaissance, il n'est pas question de «rire» dans *Prognostic*. Dans *Aphorismes*, le médecin proclame, au contraire, que les délires accompagnés de rire sont moins dangereux que les délires «sérieux»<sup>10</sup>. Peut-être faut-il y voir, comme Daléchamp, le rire qu'il appelle «sardonique»<sup>11</sup>. Dans son chapitre sur les signes de la mort (*De medicina* 2, 6), Celse parle de grincements de dents dans les délires: *ubi is qui mentis suae non est, neque id facere sanus solet, dentibus stridet...* Ce qui rappelle, évidemment, Hippocrate, *Pron.* 3: «Grincer des dents, quand ce n'est pas une habitude d'enfance, menace le malade d'un délire maniaque et mortel»<sup>12</sup>.

On peut donc éclairer, de manière à peu près satisfaisante, le paragraphe 171 sur les signes de la mort. *L'aegritudo sapientiae* même, comme on le verra, n'y pose pas trop de problèmes.

Mais revenons à la phrase: *Atque etiam morbus est aliquis per sapientiam mori.* (§ 169). Gueroult traduit: «La mélancolie elle-même est une maladie, et souvent une maladie mortelle»<sup>13</sup>.

Il vaut la peine de citer la longue note de Gueroult, qui résume bien la situation: «Il n'est peut-être aucun passage de Pline qui ait donné plus d'exercice aux commentateurs. Chacun a essayé d'interpréter à sa manière le mot *sapientiam*. Les uns veulent qu'il signifie ici, phrénésie; selon d'autres, Pline n'a entendu parler que d'une maladie opposée à la sagesse, du délire, de la folie; selon d'autres encore, il s'agit en cet endroit du suicide réfléchi. Plusieurs, peu satisfaits de ces explications, n'ont pas douté que le texte n'ait été altéré; en conséquence quelques-uns proposent de lire: *Atque etiam morbus est aliquantis per sapientiam mori*: quelques autres, *morbus est aliquis sapientiam praemori*; ou bien, *morbus est aliquis per sapientiam morosis*. Enfin, dans ces derniers temps, le docteur Goulin, mort l'An VII, professeur de l'Histoire de la Médecine à l'École de Paris, a proposé, dans le *Journal de Médecine*, t. 66, (1784), de substituer *senectutem* à *sapientiam*. C'est même une espèce de maladie que de mourir de vieillesse.

10 *Aph.* 6, 53, (IV L 576): Αί παραφροσύναι αἱ μετὰ γέλωτος γινόμεναι, ἀσφαλέστεραι· αἱ δὲ μετὰ σπουδῆς, ἐπισημάλεστεραι. (Cité aussi par Daléchamp).

11 «At his risum intelligo, non quidem hilaritatis indicium, sed Sardonium risum, nempe convulsionem faciei, risui similem».

12 II L 121, μανικὸν καὶ θανατώδες. On sait que la «manie» hippocratique a des sens très larges. Cf. mon livre, *Folie et cures de la folie. La manie...* Paris (Belles Lettres) 1987.

13 *Histoire des animaux par Pline*, traduction nouvelle avec texte latin en regard par P.C.B. Gueroult, Paris 1802, T. I, p. 153.

Il s'appuie sur l'autorité de Térence, qui fait dire à un vieillard: *Senectus ipsa est morbus*; de celle de Galien, qui a dit: Τοῦτο (γῆρας) νόσον ἤδη λέγουσιν ἔνιοι: "Quelques uns appellent la vieillesse une maladie". Je conviens que ce sens est raisonnable, que même il s'accorde avec ce qui précède et ce qui suit. Cependant est-il permis, je ne dis pas de réformer, mais de changer ainsi le texte d'un auteur? Pour moi, il me semble qu'il n'y a dans cette phrase aucun mot omis ou corrompu. Je crois que Pline parle ici de cette sombre mélancolie qui souvent même conduit les hommes à la mort; et le sens que je donne à ce passage me paraît s'accorder tout aussi bien avec ce qui précède et ce qui suit, et n'être pas moins digne du grave historien de la nature».

Litré se contente de reprendre la note de Gueroult en y ajoutant: «Suivant moi, *sapientia* représente ce que les Grecs nomment φρόνες, dont la maladie était désignée par le nom de φρενίτις. *Mori per sapientiam*, c'est mourir par la maladie du siège de la raison. Cette interprétation me semble assurée par la première ligne du paragraphe suivant, où il est dit que *sapientiae aegritudine* le malade est affecté de carpologie (sic), d'évacuation involontaire de l'urine etc...; signes qui appartiennent aux fièvres avec délire»<sup>14</sup>.

Litré traduit: «Il est jusqu'à une sorte de maladie où l'on meurt par la raison». La traduction de la collection Panckoucke est encore plus nette dans cette direction: «et n'est-ce pas une espèce de maladie que cette sagesse par laquelle nous nous élançons vers la mort?»<sup>15</sup>.

Je n'assurerai pas mon interprétation, comme Litré le fait, sur le paragraphe suivant. Mais, selon moi, il n'y a aucun doute que la «maladie de sapience», la *sapientiae aegritudo* du paragraphe 51 (§ 170), a influencé l'interprétation, la lecture du texte précédent; et, ajouterai-je, sans doute déjà celle des manuscrits.

L'édition Lemaire consacre une très longue note à la phrase litigieuse<sup>16</sup>. L'éditeur rappelle que ce passage a suscité des querelles fort vives: *magno ardore incensa contentio*.

Daléchamp conserve le texte: *Atque etiam morbus est aliquis, per sapientiam mori*; et il commente: *Desipientem φρονιζόντα malè hoc Plinius*<sup>17</sup>.

14 O. c. 316-317.

15 Paris 1829.

16 Paris, Didot, 1828, III, 197-198.

17 *Plinii Secundi Historia mundi, libri XXXVII, cum variis lectionibus castigatibus* Jac. Dalecampii *Illustrati*, Lugduni, Bartholomaeus Honoratus, 1587, in fol. Scalliger et le père Hardouin font peu de cas de cette édition. (cf. par ex. Lemaire, o. c. I, XI), qui renferme, selon nous, beaucoup à glaner.

Astucieusement, Lemaire<sup>18</sup> suggère que Daléchamp tient cette interprétation de Mercurialis. Effectivement le grand médecin-philologue donne une longue note dans ses *Variae Lectiones*, au livre 6, que je trouve intéressant de reproduire ici<sup>19</sup>.

*Insaniae mentio mihi ad memoriam revocat Plinii locum non admodum intellectu facilem iis qui medici non sunt; nam lib. 5 (sic) ca. 51. scribit esse aliquem morbum per sapientiam mori. Quod an ludens, ut saepe solet, an serio dixerit, interdum dubitavi, cum phrenesis, de qua locutum esse puto, minime sapientia, sed potius desipientia, atque insania mortem adferat; dictam vero sic docuerit Plato in Timaeo, quod a septo transverso nomine φρενῶν antiquitus vocato originem ducere crediderint veteres, atque iccirco eo affecto, ubi mentis sedem ponebant, sapientiam tolli. Porro de phrenesi verba facere Plinium satis clare indicat subsequenteris capituli initio adscripta verba, ubi sapientiae aegritudinis signa referens, fimbriarum curam, stragulae vestis plicaturas, quae omnia medici phrenetidis signa faciunt, praecipue commemorat.*

Ce petit *excursus* de Mercurialis résume à peu près tout le problème. Après s'être demandé si Pline ne plaisante pas, ce qui, selon lui, peut arriver, Mercurialis interprète finalement la première occurrence de *sapientia*, comme l'équivalent du grec *phrénitis*. Il faudrait alors comprendre *sapientia* par antiphrase, ou sous-entendre (sans aller peut-être jusqu'à corriger en) *desipientia*. Comme les *phrènes* désignent le siège de la pensée, Pline, en transposant le grec dans une brachylogie hardie, désignerait ainsi, par le terme de *sapientia*, l'origine de celle-là, et sa maladie, ou sa perversion (*insania*).

Mercurialis se fonde sur le paragraphe suivant où il reconnaît, en bon médecin, dans le souci méticuleux des fétus et l'application à plier la couverture, ce que l'on peut appeler *deux signes diacritiques* de la phrénitis, c'est-à-dire la *carphologie* et le *crocydismos*. Ce sont ces deux signes qui, avec le pouls et la présence de la fièvre, permettent de distinguer la *phrénitis* de la *manie*<sup>20</sup>. Les malades, dit par exemple Galien, «croient voir des fétus de paille ou

18 C'est ainsi que nous désignerons l'édition.

19 La première éd. des *Variarum lectionum Libri IV* est de 1571 à Bâle. Une autre édition en 5 livres a paru ensuite à Bâle en 1576, puis une édition en 6 livres à Paris en 1585. Il s'agit ici de *V. L. VI*, 20.

20 Cf. J. Pigeaud, *La maladie de l'âme*, Paris (Belles Lettres) 1981, 2<sup>me</sup> ed. 1989, 73, 82 ss, 258, 263, 264, et *Folie et cures de la folie. La manie...*, notamment 38; 124.

des flocons de laine, qu'ils veulent enlever dans le geste du *crocydismos* et de la *carphologie*»<sup>21</sup>. Ces signes se maintiennent jusqu'à la *Nosographie philosophique* de Pinel!<sup>22</sup>. Pour un médecin, aucun doute.

La *sapientiae aegritudo* du paragraphe 52 (§ 170), est reconnaissable par ces deux signes; c'est la *phrénitis*; (c'est-à-dire un délire violent, avec fièvre, accompagné notamment de ces deux signes). Pour moi, habitué que je suis à l'exposé de ces maladies, il me semble évident que la maladie citée juste avant, le *furor*, est la *manie* des médecins, c'est-à-dire délire sans fièvre, sans *crocydismos* ni *carphologie*, etc... Nous aurions alors les deux formes antithétiques de la folie, toujours pensées ensemble à partir d'une certaine époque, celle des classifications des maladies, l'une comme maladie aiguë, la *phrénitis*, l'autre comme maladie chronique, la *manie*. *Furor*, comme on l'a maintes fois remarqué, est la traduction habituelle du grec *μανία*<sup>24</sup>.

L'expression *sapientiae aegritudo* peut être une transposition de plusieurs termes grecs plausibles. Il arrive à Cicéron de traduire *φρόνησις* par *sapientia*, (Plat. *Leg.* 2). Ce pourrait être une maladie de la *phronésis*. On trouve dans le *Corpus hippocratique* une phrase de ce genre: *Aphorismes* 2, 6: 'Οκόσοι, πονέοντές τι τοῦ σώματος, τὰ πολλὰ τῶν πόνων οὐκ αἰσθάνονται, τουτέοισιν ἡ γνώμη νοσέει, «Tous ceux qui, souffrant dans leur corps, ne ressentent pas la plupart des souffrances, ceux-là sont malades du «jugement».

*Aph.* 5, 16, parle de la *narcose de la gnômè*: γνώμης νάρκωσιν. *Sapientia* pourrait aussi bien traduire γνώμη<sup>25</sup>.

Revenons encore une fois à notre phrase. Ce retour peut paraître fastidieux; en vérité il montre que, chaque fois, le raisonnement des philologues que nous citons, passe de l'un à l'autre paragraphe: *Atque etiam morbus est aliquis per sapientiam mori*.

21 8, 226.

22 Dans son chapitre *De indicii mortis*, (*De medicina* 2, 6), Celse fait intervenir ces signes aussi dans la fièvre, et dans une maladie aiguë, par exemple *insania*, qu'il faut sans doute entendre ici comme *phrénitis*, douleur de flanc, (*pulmonis*), ou de tête. Il les décrit ainsi: *aut si manibus... in veste floccos legit, fimbriasve diducit, vel in adjuncto pariete, si qua minuta eminent, carpit*.

23 Cf. *Folie et cures de la folie*.

24 D'ailleurs Daléchamp ne s'y trompe pas, qui donne cette note dont la brièveté est éloquent: *maniae*.

25 A ma connaissance, Cicéron ne traduit pas le terme grec de γνώμη. Cf. V. Clavel, *De M.T. Cicerone graecorum interprete, accedunt etiam loci graecorum cum M.T. Ciceronis interpretationibus et ciceronianum lexicon graeco-latinum*, Paris 1868.

Les manuscrits ne nous aident pas. *Sapientiam* est la leçon de E2 F2 R2 *deo*; les autres ont *sapiendam*<sup>26</sup>. La leçon *sapientiam* semble donc inattaquable.

Curieusement Mayhoff<sup>27</sup> adopte la correction d'Alciatus: *atque etiam morbus est aliquantisper sapientiam mori*<sup>28</sup>. Ce qui n'apporte pas grand chose<sup>29</sup>.

Reprenons cette remarque de Schilling, qui s'étonne de l'interruption que cette phrase apporte dans le raisonnement. Car enfin l'on passe des fièvres tierces, quartes; des fièvres dont la périodicité est annuelle, à cette mort «par sagesse»; pour revenir ensuite aux lois que la nature impose aux maladies; les quartes ne commencent jamais au solstice d'hiver... certaines maladies ne surviennent pas après soixante ans, ou après la puberté... On se rend compte, en effet, que cette phrase est intrusive. Il est question d'abord de calculs, de comptes, puis de règles, de lois. Entre les deux énumérations, cette phrase est vraiment incompréhensible.

D'où l'idée, évidemment dangereuse, mais qui pour moi s'impose, de corriger le texte des manuscrits. Au lieu de: *per sapientiam*, je proposerais donc de lire *per septenarium*.

La correction est très légère, et peut très bien s'expliquer paléographiquement; surtout si l'on suppose dans le manuscrit antérieur des abréviations. Et elle comporte des avantages très évidents. Elle restitue, dans le raisonnement, la continuité de l'énumération des rythmes des maladies. Je traduirais ainsi: «Et il y a même une maladie, qui est la mort par *septénaire*», ou dans l'espace d'un septénaire.

Mais est-ce que ce *septénaire* présente quelque vraisemblance et que pourrait-il signifier?

26 Cf. l'apparat critique de Schilling.

27 C. *Plini Secundi Naturalis Historia*, Libri XXXVII, iterum edidit C. Mayhoff, vol. II, Lipsiae 1909, in aedibus Teubneri.

28 Alciatus, *Parergon juris*, lib. II, cap. 16, fol. 109, tom. VI.

29 D'autres corrections ont été proposées, par ex. *Atque morbus est aliquis sapientiam praemori* (Joannes de Pineda); *Atque morbus est aliquis per sapientiam morosis* (Schottus). Cf. Lemaire, *op. cit. ad loc.* Hardouin construit un vrai roman «psychologique» sur la mort *per sapientiam*. (Cf. Lemaire, *ibid.*). Il faut signaler le beau commentaire que La Cerda fait aux vers 252-252 des *Georgiques* IV, à propos de la «maladie de langueur» des abeilles, en se fondant sur le *per sapientiam mori* de Pline: *Dicit enim in senibus mortem incipere a sapientia, sicuti potuisset dicere, mori per pedes, per crura. Esse autem sententiam, quam explicui, constat liquido ex lectione veteri Plinii, quae sic habet: Atque etiam morbus est aliquis sapientiam praemori, vel per sapientiam praemori... Ergo, ut visus in senibus: praemoritur, ita sapientia.*

Il existe au moins un emploi intéressant du terme *septenarium* chez Pline, *H. N.* 11, 120. Pline y parle d'un animal à quatre pattes, muni d'ailes, qui ne vit pas plus d'un jour, d'où son nom d'*hémérobion*. Et il continue: *Reliquis talium ab initio ad finem septenarii sunt numeri, culici et vermiculis ter septeni, corpus parientibus quater septeni...*: «Les autres insectes du même genre sont assujettis, depuis le commencement jusqu'à la fin, à des nombres septénaires: trois fois sept pour le moucheron et le vermisseau; quatre fois sept pour ceux qui sont vivipares...»<sup>30</sup>.

Dans leur note, le Dr. Pépin et A. Ernout écrivent: «L'expression *septenarii numeri* employée par Pline montre que les opinions sur la durée de la vie des insectes ont été influencées par la croyance «pythagoricienne» à la puissance du nombre sept. Parmi les Latins, nous savons par Aulu-Gelle, *N.A.* 3, 10, que Varron avait écrit un traité intitulé *Hebdomades*, dans le premier livre duquel «il traitait des vertus diverses et multiples du nombre septénaire que les Grecs appellent ἑβδομάς». Aulu-Gelle indique les principaux traits où l'on peut reconnaître l'influence de ce nombre, «notamment dans la vie humaine, depuis la conception du foetus jusqu'à la mort»<sup>31</sup>; développement qui se retrouve dans Censorinus *De die natali* 7, 2<sup>32</sup>. Cf. aussi Sénèque, *De beneficiis* 7, 1, 5».

On sait que la durée de vie des abeilles est au plus de sept ans (*H.N.* 11, 69); que l'homme grandit jusqu'à trois fois sept ans puis il augmente en corpulence (*H.N.* 11, 216); que pour l'homme un jeûne de sept jours n'est pas nécessairement mortel (*H.N.* 11, 283). On voit que Pline connaît parfaitement le rôle attribué au nombre sept.

Le texte d'Aulu-Gelle, qui se réfère à Varron, est particulièrement intéressant. Je retiendrai quelques éléments. *Pericula quoque vitae fortunarumque omnium, quae «climacteras» Chaldaei appellant gravissimos quosque fieri affirmat septenarios*: «Quant aux périodes dangereuses qui menacent la vie et le sort des hommes, que les astrologues appellent climatériques, c'est après une période de sept ans qu'elles sont le plus grave»<sup>33</sup> (*N.A.* III, X, 9). Et plus loin: «Les risques dangereux dans les maladies se présentent dans les

30 Tr. A. Ernout, Paris (Belles Lettres) 1947, 66.

31 Souligné par nous.

32 Cf. la note de H. Lindenbrogius, *Censorinus De die natali*, Lugduni Batavorum 1642, 46.

33 Tr. R. Marache. Paris, Belles Lettres, 1967, I, 166.



jours multiples du nombre sept; (*in diebus qui conficiuntur ex numero septenario...*); et entre tous ces jours apparaissent les plus critiques de tous (ἄριστους comme disent les médecins), ceux qui terminent la première période de sept, la deuxième et la troisième: *videri primam hebdomadam et secundam et tertiam*»<sup>34</sup>.

Il faut, bien entendu, se souvenir du texte du pseudo-Hippocrate, les *Hebdomades*. L'oeuvre serait datée des environs de 60 à 30 avant J.C., influencée qu'elle serait par Posidonius, et connue de Varron<sup>35</sup>. Dans ce traité *Des semaines* du pseudo-Hippocrate, on voit l'importance du rythme septénaire pour la solution des fièvres. (§ 26; VIII L 650). Que ce texte soit une des sources directes ou indirectes de notre passage, ne m'étonnerait pas. On se souvient que Pline écrit: «Aux maladies aussi, en effet, la nature a imposé des lois: la fièvre quarte ne commence jamais au solstice d'hiver, ni dans les mois d'hiver; certaines affections n'apparaissent pas au-delà de soixante ans; d'autres cessent à la puberté, en particulier chez les femmes; les vieillards ressentent très peu les maladies pestilentiennes». Semaines (§ 28; VIII L 652) remarque que «d'abord la fièvre quarte n'attaque pas, n'a jamais attaqué, et n'attaquera jamais le même sujet, une fois guéri; c'est pour cela qu'elle intervient suivant la nature propre de chaque homme et suivant l'âge qui est l'âge adulte; en effet, il est nécessaire (ἀνάγκη) que ce soit la nature humaine adulte qui soit attaquée de la fièvre quarte à cette époque, mais que passé cet âge, elle soit exempte de ses atteintes»<sup>36</sup>. On voit que dans *Semaines*, les lois des maladies sont données à la suite de leur rythme, comme dans le texte de Pline<sup>37</sup>.

Je ne veux pas insister sur l'importance du rythme du septénaire, ni sur la diffusion de cette influence<sup>38</sup>. Tout cela est bien

34 Tr. Marache.

35 Cf. J. Mansfield. *The pseudo-hippocratic Tract Περί ἑβδομάδων ch. I-II and Greek Philosophy*. Assen 1971.

36 Tr. Littré. VIII L 652.

37 Philon d'Alexandrie cite aussi Solon et Hippocrate: «Quant au médecin Hippocrate, il dit qu'il y a 7 âges, celui du petit enfant, de l'enfant, de l'adolescent, du jeune homme, de l'homme mûr, de l'homme âgé, du vieillard; que ces âges sont mesurés par des périodes de 7 ans, mais non de façon continue. Voici, en effet, ses paroles: «La nature de l'homme comporte 7 périodes ou âges...». De op. mundi, § 105. tr. R. Arnaldez, Paris (Cerf) 1961.

38 On peut remarquer, dans Celse même, la référence au nombre 7, dans les signes de la mort, (2. 6). «Si ces crachats ont paru dès le sept de la maladie, on meurt ordinairement le quatorze...».

connu<sup>39</sup>. Mais il importe de le répéter et de le redire pour qu'on perçoive la vraisemblance de notre correction<sup>40</sup>.

L'interprétation de ce texte de Pline laisse, maintenant, les philologues assez calmes. Mais il faut se rappeler que ce fut un texte névralgique, si j'ose dire; suscitant des discussions qui ne tiennent pas seulement à l'ardeur philologique, mais aussi à l'intérêt pour la pathologie que les médecins d'alors y voyaient, comme s'en souvient encore la note de l'édition Lemaire que j'ai citée. Ce *locus desperatus* de Pline, que nous avons proposé d'élucider, n'est donc pas un lieu indifférent à l'histoire des idées, même s'il s'agit là de la petite histoire. Et j'ai l'audace de croire qu'il n'est pas si désespéré que cela.

Tout le raisonnement a été faussé par le rapprochement qu'on a voulu faire, depuis le début, et en raison sans doute d'une mauvaise lecture très ancienne du texte, avec la «maladie de sagesse», c'est-à-dire la maladie du jugement, de la γνώμη, la *phrénitis*. L'interprétation que nous donnons est évidemment moins «romantique». Il ne s'agit plus de mourir dans un sursaut de sagesse ou par mélancolie, mais de mourir dans l'espace d'un *septénaire*. Que ce soit sept jours ou sept ans, je n'en sais rien, quoique la progression du texte engage plutôt à concevoir un rythme de sept ans.

«Mais, par Hercule, le reste des hommes, contrairement aux autres êtres vivants, ressent, à *des heures réglées (certis... horis)* une fièvre ou un froid pernicieux, (*pestifer calor... aut rigor*) qui leur parcourent toutes les parties du corps: ces accès ont lieu non seulement à des heures réglées, mais aussi à des jours et des nuits, — tous les trois ou quatre jours (*sed et diebus noctibusque trinis quadrinisve*); parfois même la périodicité est d'un an entier (*etiam anno toto*)». Nous avons les heures, puis le jour et la nuit, puis le rythme de la fièvre tierce et quarte, c'est-à-dire tous les trois ou quatre jours; puis nous passons à l'espace de l'année entière *...etiam anno toto. Atque etiam morbus est aliquis per septenarium mori.*

JACKIE PIGEAUD

39 Cf. par ex. W. H. Roscher, *Die Hebdomadenlehre der griechischen Philosophen und Ärzte, Ein Beitrag zur Geschichte der griechischen Philosophie und Medizin*, Leipzig 1906.

40 J'ajouterais la citation du texte de Censorin, *De die natali* 14, 13: plerique alternarti duos istos numeros subtiliter decreverunt, dicentes septenarium ad corpus, novenarium ad animam pertinere. *Et celui de Sénèque, De Beneficiis* 7, 1, 5: «Licet nescias... quare septimus quisque annus aetati signum imprimat. *Septenarius* est aussi un mot de Celse, *De Medicina* 3, 4.